

CHAM'INFO

www.ch-montargis.fr

Journal n° 35

novembre 2009

edito

L'attractivité du CHAM, un enjeu du Projet Social

Le Conseil d'Administration du CHAM a adopté le 21 octobre dernier le volet social du Projet d'Etablissement 2010-2015. Les autres volets, dont notamment le Projet Médical, sont en cours d'élaboration. Il devrait pouvoir être présenté aux Instances consultatives et délibératives de l'établissement au plus tard en juin 2010.

Le nouveau Projet Social est construit autour de l'idée qu'il convient de renforcer l'attractivité du CHAM en matière de recrutement de ses personnels.

Les raisons en sont les suivantes :

le CHAM doit affirmer sa vocation d'établissement de référence pour l'Est du département. A cet effet, il a besoin de collaborateurs motivés et pleinement engagés auprès de lui dans la durée. Cette ambition se double d'une nécessité dès lors que l'attractivité du bassin de vie desservi par le CHAM est moindre que celle d'autres territoires de santé. Dans ces conditions il a été prévu de porter une attention encore plus grande que par le passé aux conditions de

recrutement et d'accueil de nouveaux personnels, d'améliorer la politique d'accompagnement des parcours professionnels et de faire évoluer les organisations de travail dans le sens d'une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle. Ces points seront développés dans un article ultérieur de CHAM'Info. Il appartiendra en tout état de cause à la nouvelle Directrice des Ressources Humaines de traduire ces objectifs dans la réalité, après qu'elle aura pris ses fonctions début 2010. Mademoiselle LEONFORTE quitte en effet l'établissement le 30 novembre de cette année, par suite de sa mutation aux Hospices Civils de Lyon.

L'élaboration du Projet Social du CHAM lui doit beaucoup. Qu'elle en soit ici remerciée.

André POULCALLEC - Directeur

sommaire

EDITO p1

- L'attractivité du CHAM, un enjeu du projet social

CHAM'INFORME p2 & 3

- L'organisation de la prise en charge de l'oncologie au CHAM

CELA SE PASSE AU CHAM p4

- L'organisation de la prise en charge de l'oncologie au CHAM (suite)

PROCHE DE VOUS p5

- Le service des Consultations Externes en pleine évolution

CHAM'ETIER p6

- ASH Bionettoyage : un tremplin

CHAM'INTÉRESSE p7

- RAID des SAMU
- ♦ Heure Femme enceinte
- ♦ Grippe AH1NI : le 1^{er} vacciné au CHAM

MEMENTO p8

- Mouvement du personnel
- ♦ Carnet
- ♦ Hommage Lydia LOPEZ

comité de rédaction :

Directeur de la Publication :

A. POULCALLEC

Rédactrice en Chef : V. DELANDE

Rédactrice Adjointe : E. BREME

Secrétaire de Rédaction : V. DELANDE

Membres : N. BLOCH - V. BOUDAUD-

MATJASEC - N. BREMONT - P. MANGA

M. MANNEVY - F. MORENO - H. PELLÉ.

Illustrations : CHAM & Imp. Centrale.

L'Organisation de la prise en charge de l'oncologie au CHAM

Les Pouvoirs Publics ont souhaité que le CHAM, hôpital de référence de la région Centre, structure l'offre de soins de cancérologie à l'Est du département. Une réorganisation s'est opérée en lien avec le secteur privé et fait de l'oncologie un axe majeur du développement du CHAM. En voici les principaux acteurs.

L'impact du plan cancer et des 3 C

La prise en charge de l'oncologie est devenue un des "points forts" du CHAM. Elle a certainement bénéficié de la mise en place structurante du Plan Cancer qui a organisé et rendu indispensable la collaboration transversale et collégiale des différentes équipes publiques et privées concernées par la prise en charge du cancer, de la décision thérapeutique à la consultation d'annonce, de la prise en charge curative à l'accompagnement palliatif. Cette chaîne thérapeutique est "surveillée" par le Centre de Coordination en Cancérologie (le 3 C), véritable "cellule qualité du dispositif" qui permet au CHAM d'être labellisé comme centre de référence pour l'Est du Loiret.

Dr VILAIN Chef de Service de Médecine B

Le diagnostic est posé par le médecin et est suivi d'une information détaillée au patient

La Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (ou RCP)

réunit plusieurs médecins spécialisés (oncologue, spécialiste de l'organe discuté, anatomopathologiste, radiologue). Tous les dossiers d'oncologie y sont discutés afin de décider de la stratégie thérapeutique (initiation ou modification).

Dr ASKOUL - Oncologue, Mme le Dr LEMESLE F. - Pharmacien PUI



La consultation d'annonce infirmière

Après l'annonce du diagnostic par le médecin référent, ce dernier établit un Projet Personnalisé de Soins (PPS) à travers lequel le patient pourra suivre son parcours thérapeutique.

Une consultation infirmière est proposée au patient. C'est un temps dédié où une infirmière se rend disponible pour lui offrir (avec ou sans ses proches) la possibilité de reformuler avec lui les informations données par le médecin, sur son traitement et les éventuels effets secondaires, sur ses préoccupations et son vécu. Durant ce temps, l'IDE peut aussi l'orienter vers d'autres professionnels : l'assistante sociale pour l'aider dans toutes les démarches administratives, la psychologue pour lui et ses proches, la diététicienne, l'esthéticienne, la kinésithérapeute, l'Equipe de Liaisons pour Soins en Addictologie (ELSA).

Ce temps d'accompagnement soignant est en place sur le CHAM depuis le 08/09/09, y compris en gynécologie obstétrique.

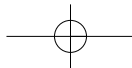
La consultation d'annonce Psychologue :

Pour mieux faire face à la maladie et, si le patient le souhaite, une prise en charge psychologique lui sera proposée ainsi qu'à ses proches. Cet accompagnement permettra au patient d'être écouté et reconforté, de communiquer, de se sentir moins isolé et d'être mieux compris.



S. BARRAT,
Cadre de pôle Médecine 1,
P. BRABANT-BARBARY,
Cadre de santé HDJ /HDS
et toute l'équipe

Bureau de
Consultation
d'annonce
Infirmier/Psychologue
Salon Lavande
3^e étage



La prise en charge des patients victimes de cancer est organisée de façon cohérente autour de plusieurs services du CHAM :

HDJ / HDS

L'Hôpital De Jour (HDJ), ouvert tous les jours de 8h30 à 18h15 et l'Hôpital De Semaine (HDS), ouvert du lundi à 7h00 au vendredi à 18h30, se situent au 3^e étage.

Ces 2 services prennent en charge, principalement, des patients reçus pour des cures de chimiothérapies d'1 ou plusieurs journées.

Plusieurs praticiens spécialistes interviennent dans ces services et l'équipe paramédicale en place est formée et assure une prise en charge personnalisée pour chaque patient.

Ce sont les infirmières du service qui dédient un temps de soutien et de repérage des besoins pour les patients qui le souhaitent, lors d'une consultation infirmière.

La Ligue Contre le Cancer tient une permanence dans ces locaux le mardi, de 14h00 à 16h00.

*P. BRABANT BARBARY, Cadre de santé HDJ/HDS ;
Honorat ANDRIAMIHAJA, Médecin oncologue ;
et toute l'équipe*

Le service de Médecine B

La Médecine B est un service central dans le parcours du patient car certains d'entre eux y sont pris en charge tout au long de l'évolution de leur pathologie.

Le service s'attache à prendre en charge le patient dans sa globalité. C'est ce qui a conduit le service de Médecine B à développer, en complément des soins curatifs, la démarche palliative. Le service dispose actuellement de 2 lits dédiés en soins palliatifs et un dossier de demande de 4 lits supplémentaires est en cours. Le personnel est formé à cette prise en charge particulière. Les chambres seules sont équipées de lits électriques. De plus, 5 fauteuils électriques transformables en lits d'appoint ont été financés par la Ligue Contre le Cancer.

Le salon du service a été aménagé afin que les familles puissent s'isoler et se ressourcer. Un livre d'or y est à disposition pour ceux qui souhaitent laisser un témoignage.

*Dr VILAIN, Chef de service MED B ;
N. MAGNIN, Cadre de santé MED B ; et toute l'équipe*

ACCUEIL DU PATIENT ATTEINT D'UN CANCER, DANS LES SERVICES



Salon Médecine B

La Radiothérapie

Plus de la moitié des malades atteints d'un cancer vont bénéficier d'une radiothérapie.

Associée à la chirurgie, elle peut intervenir avant ou après l'intervention. Certains patients sont traités exclusivement par radiothérapie (ex. : cancers limités à 1 ou 2 cordes vocales). De plus, ce traitement peut être associé à une chimiothérapie concomitante (ex. : cancers du poumon inopérables).

A la 1^{re} consultation avec le radiothérapeute, le patient sera informé du déroulement du traitement, de sa durée et des effets secondaires possibles.

Il recevra un résumé de cette prise en charge avec les dates de RDV :

1^{er} RDV : centrage (au simulateur) : radiographies pour repérer le volume à irradier, points tatoués à la peau pour un positionnement reproductible lors des séances

2^e RDV : scanner de position de traitement pour une définition précise du volume tumoral et des organes critiques (à protéger à partir d'une certaine dose ; ex. : foie, reins...)

3^e RDV : séance de positionnement sous l'appareil avec contrôle radiologique des champs d'irradiation.

3^e ou 4^e RDV et suivants : traitement proprement dit (le plus souvent 5 séances par semaine).

La radiothérapie se situe sur le site du CHAM, mais c'est une structure privée qui travaille en étroite collaboration avec l'hôpital.

Dr LEGUEUL - Radiothérapeute

Le service de Médecine D

Il dispose depuis le 15 mai 2009, en complément des 20 lits de gastro-entérologie, de 10 lits d'oncologie placés sous la responsabilité des oncologues du Centre de Radiothérapie : les docteurs FAYAL, ASKOUL et LEGUEUL.

L'équipe de médecine D y accueille des personnes dont le diagnostic est déjà posé, qui le plus souvent ont déjà été traitées ou sont en cours de traitements anti-cancéreux.

L'hospitalisation vise à stabiliser l'état des patients, à faire face aux différents effets secondaires de leurs traitements, si besoin, les ré-alimenter, détecter les récurrences et dans tous les cas soulager leur douleur et les accompagner en fin de vie.

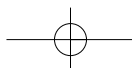
Agnès MAILLY Cadre de santé et toute l'équipe

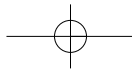
Le service de Gynécologie

Y sont réalisées des chimiothérapies pour des patientes atteintes de cancers du sein et gynécologiques sous la responsabilité des gynécologues et des oncologues du Centre de Radiothérapie.

G. CARPENTIER, Cadre de pôle Femme Enfant et toute l'équipe

Suite de l'article, page 4





Comment sont préparées les chimiothérapies ?

L'URC du CHAM (Unité de Reconstitution des Cytostatiques)

Au CHAM, la préparation des chimiothérapies anticancéreuses est centralisée à la Pharmacie depuis plus de 10 ans, sous la responsabilité des pharmaciens. Cela permet notamment :

- la sécurisation de la préparation pour le patient avec contrôle et validation de la prescription par le pharmacien ; le contrôle de toutes les étapes de la fabrication ainsi que la stérilité de la préparation
- la protection des manipulateurs grâce à la fabrication en isolateur (enceinte étanche stérile) car les produits peuvent être toxiques.

Au total, plus de 8000 préparations seront réalisées en 2009 (l'activité a presque doublé depuis 2005), ce qui mobilise 3 préparateurs en pharmacie, un aide de pharmacie (pour l'approvisionnement et logistique de l'URC), et un pharmacien.

Le SCTP livre les préparations "prêtes à poser" dans le service. Les infirmières sont donc plus disponibles pour les patients.



URC Pharmacie

Mme LEMESLE, pharmacien PUI et toute l'équipe



L'équipe de l'EMSPA

Le soutien offert aux patients

L'EMSPA :

L'équipe Mobile d'Accompagnement intervient à la demande dans tous les services, auprès des personnes atteintes d'une maladie grave et évolutive.

Elle ne se substitue pas aux équipes soignantes, mais collabore avec elles dans l'accompagnement des patients et de leurs familles et donc, elle assure des missions de conseil en soins palliatifs et dans la prise en charge de la douleur.

Elle est composée de : M-C Pocquet, Médecin ; F. Jaouen-Morin, Cadre de Santé ; B. Assailly, Psychologue ; B. Ferry et M-C Barnier, Infirmières et M-H Dellion, Secrétaire.

Une équipe d'appui départementale permet d'assurer le relais à domicile.

M-C. POCQUET, Médecin ; F. JAOUEN, Cadre de santé et toute l'équipe

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

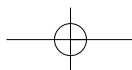
La Ligue contre le cancer travaille en partenariat avec les professionnels de santé et le mouvement associatif. Son but est d'améliorer la condition des malades et de leur entourage par :

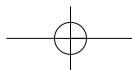
- ❖ La promotion de la **prévention** et de l'hygiène de vie propres à limiter les risques de cancer
- ❖ Le soutien des actions de **dépistage** systématique précoce (cancer du sein, colon, prostate)
- ❖ Le soutien à la **recherche** : la Ligue est le 1^{er} financeur privé de la recherche sur le cancer (carte génétique des tumeurs...)
- ❖ L'amélioration de la condition des malades (**financement d'équipements**). Au CHAM : fauteuils (médecine B), gants réfrigérants (HDJ), équipements pour la technique du ganglion sentinelle...
- ❖ L'apport d'un **soutien humain** : visite aux malades, entretiens, conseils pratiques dispensés par les bénévoles de la Ligue après une formation initiale de 3 jours au siège de La Ligue à PARIS.

Au CHAM, à compter du 17 NOVEMBRE 2009, les bénévoles de la Ligue seront présents le mardi de 14h à 16h au salon de l'HDJ (au lieu du vendredi) et ils rendront visite aux personnes ayant formulé une demande auprès du personnel soignant.

A partir de la même date, les permanences au local de la Ligue, rue du port St Roch, auront lieu le Jeudi de 14h à 16h (au lieu du mercredi), et sur rendez-vous (tél. 02.38.95.16.82).

Mme ALIX ; représentante du comité montargois de la Ligue contre le cancer





Le service des consultations externes en pleine évolution !

Un long Chantier :

Depuis deux ans, le service des consultations externes a modifié son organisation afin de s'adapter aussi bien aux besoins des patients (hospitalisés ou provenant de leur domicile) qu'aux demandes des médecins et des soignants.

En 2007, face à l'accroissement de l'activité et à l'impossibilité de répondre favorablement à des demandes de plages de consultations de plus en plus importantes, le CHAM décide de déposer un dossier de candidature auprès de la Mission d'Expertise et d'Audit Hospitalière (MEAH). Il est retenu avec 7 autres établissements hospitaliers pour constituer un groupe pilote au niveau national sur le thème des consultations externes.

Une analyse du fonctionnement du service a été réalisée : l'ensemble du processus de prise en charge des patients, de la demande de RDV à l'encaissement de la consultation, a été décortiqué.

Les soignants du service de consultations, les secrétaires médicales des services de soins ainsi que les agents de la régie et des admissions ont participé à ce travail de réflexion et mis en évidence plusieurs sources de dysfonctionnements : un circuit patient trop complexe, la monopolisation du temps soignant par des tâches administratives, un cloisonnement des professionnels par types de consultations, une mauvaise gestion des urgences dans le programme de consultations.

Les objectifs du projets étaient donc de répondre à ces dysfonctionnements.

Quel bilan aujourd'hui ?

En 2 ans, le nombre de plages de consultations est passé de 99 à 130 plages par semaine. Soixante médecins consultent sur le plateau niveau 1.



En terme d'organisation générale, une charte de fonctionnement garantissant une organisation cohérente a été signée à la fois par les médecins et les soignants.

Sur le plan pratique, de nouvelles consultations ont été créées : une consultation pour la prise en charge de patients obèses pour acte chirurgical, une consultation permettant la réalisation d'actes frontières (ablations de nævus, de broches, ongles incarnés...) réalisés sous anesthésie locale, une consultation "cystoscopie sous anesthésie locale".

Aujourd'hui, sans déprogrammer les consultations, le service répond à des demandes de consultations d'urgence.

Un calendrier rigoureux d'occupation des 25 salles de consultations permet de répondre aux demandes supplémentaires des praticiens.

Les secrétaires médicales gèrent aujourd'hui les prises de rendez-vous, la gestion des dossiers en OPH-ORL et la consultation en anesthésie. Elles sont localisées au sein du service. Cette démarche a permis aux infirmières d'être davantage disponibles pour réaliser les soins lors des consultations médicales et la création de plages de soins infirmiers spécifiques.

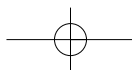
Un plan de bio nettoyage été élaboré et une équipe d'ASH, dédiée au service des consultations externes, est en cours de constitution.

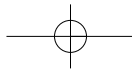
Début 2010, des travaux vont être réalisés pour créer notamment :

- Un espace d'accueil des patients et une salle d'attente
- Une salle de soins pour réaliser des soins infirmiers : pansements, bilans sanguins... etc.
- Un espace facturation et encaissement
- Une salle de décontamination pour la prise en charge des dispositifs médicaux et des cystoscopes.

Tous ces changements permettent d'une part de redonner un sens au travail du soignant et d'autre part de répondre de façon optimale aux besoins des consultants.

*Nadia BLOCH, Cadre de santé
L'équipe soignante des Consultations externes*





A.S.H. Bionettoyage : un tremplin

Les ASH représentent environ 15 % du personnel dans les établissements de soins. Elles sont 120 en permanence au CHAM. Leur nombre et les évolutions récentes de leur métier méritaient qu'on s'attarde dans le CHAM'Info sur leurs fonctions.

Les ASH ne se cachent plus! Alors que pendant longtemps le nettoyage s'est effectué tard le soir ou très tôt le matin, aujourd'hui les agents de bionettoyage sont complètement impliqués dans le fonctionnement quotidien des services.

Le terme même de « bionettoyage » montre bien l'évolution des pratiques dans ce domaine. C'est la combinaison de "nettoyage" et de "désinfection biologique" ce qui démontre une plus grande technicité dans leurs pratiques. Aujourd'hui les protocoles sont établis de façon très précise selon le type de mission à assurer (nettoyage quotidien d'une chambre, désinfection suite à une sortie...).

Avec les nouveaux produits, les nouvelles méthodes et les nouveaux matériels plus performants, innovants et économiques, la fonction d'ASH s'est professionnalisée. Il existe aujourd'hui des diplômes (CAP, BEP) préparant à ce métier et des salons internationaux sont régulièrement organisés pour diffuser les principales innovations.



Les agents de bionettoyage ont un rôle majeur dans l'hygiène des locaux, mais sont également un relais relationnel important pour le patient. Ils peuvent même parfois au détour d'un couloir déclencher le 1^{er} signal d'alarme pour un patient en détresse.

Le métier d'ASH présente l'intérêt d'être un vrai tremplin vers une carrière hospitalière. Ainsi bon nombre d'infirmières et d'aide-soignantes ont découvert l'hôpital et son environnement en assurant le bionettoyage des locaux.

Finalement un ASH affecté au bionettoyage doit avoir une grande rigueur, un bon relationnel et un fort esprit d'équipe. Bref des vraies compétences pour un vrai métier !

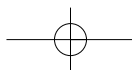
M. Roumieux Cyril
Responsable service bionettoyage,
manutention et transport

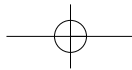
Interview :

« J'ai débuté ma carrière en tant qu'aide-hôtelière dans une maison de retraite. Aujourd'hui, je suis affectée au service de bionettoyage chirurgie C en tant qu'agent des services hospitaliers. Ma motivation première est d'aider les patients en leur apportant du confort et du bien être durant leur séjour. Bien que cela soit un métier physique et pas assez

valorisé, j'aime mon métier pour son côté relationnel, avec mes collègues et avec les patients. J'insiste sur le fait que le métier d'ASH n'est pas une fin en soi, mais un excellent tremplin pour évoluer dans le milieu hospitalier. Actuellement, les méthodes et matériels ont évolués, sont stricts et très rigoureux. Ils nous permettent de jouer un rôle majeur dans la lutte contre les infections nosocomiales ».

Anfray Sylvie





Montargis a accueilli le 6^e RAID des SAMU

Les 26 et 27 juin 2009 le service des urgences du CHAM a organisé le 6^e RAID des SAMU et des Urgences de France.

L'hébergement a eu lieu pendant 3 jours à l'école Saint Louis.

Ce RAID s'est déroulé sur les communes de Montargis, Châlette, Cepoy et Paucourt.

25 équipes se sont déplacées représentant tout l'hexagone. Elles se sont affrontées sur différentes épreuves.

1^{er} jour : course d'orientation urbaine de 6 km dans Montargis ; parcours VTT de 10 km en direction du lac de Cepoy ; épreuve sur le lac en planche sans voile ; 25 km de VTT en forêt et tir à la carabine au stand de Montargis ; Run & Bike (7 km) ; épreuve d'apnée en piscine.

2^e jour : lancer de poids ; tirs au but ; VTT (20 km) ; course à pieds (7 km) ; quiz nature ; confection d'un plâtre ; parcours en brancard avec obstacles et enfin 2 jeux forestiers animés par un agent de l'ONF pour terminer.

Au final, la victoire revient aux équipes d'Alençon qui obtiennent un doublé. Montargis remporte la 3^e place.

Ce RAID qui a nécessité une année de préparation a été organisé par les membres du bureau. La participation active d'une trentaine de bénévoles a permis l'aboutissement du projet. Cette manifestation n'aurait pas pu se dérouler sans l'aide humaine, matérielle et financière des différents sponsors, de la direction du CHAM, des maires et municipalités des villes du district, de clubs sportifs, de l'ONF et des pompiers.

En 2010, le rendez-vous pour la 7^e édition est fixé le dernier week-end de juin dans la Manche, à Saint-Lô.

Bonne préparation à tous !

Y. GALUTTI ; V. THUILLIER

Aménagement d'horaires pour femmes enceintes

Sous réserve des nécessités de service, des facilités d'horaires sont accordées à partir du troisième mois de grossesse, dans la limite d'une heure par jour, sans cumul possible sur une journée ou une nuit de la semaine.

Comment bénéficier de cette autorisation ?

- formuler la demande auprès de la D.R.H. dans les meilleurs délais à partir du moment où la grossesse est effective et d'en assurer l'information au cadre du service. Il y a lieu de faire, en même temps, la déclaration de grossesse qui permettra de bénéficier du congé maternité.
- prendre, sans tarder, rendez-vous auprès de la médecine de santé au travail. **Ce n'est qu'après cette visite médicale que l'autorisation d'absence émanant de la DRH sera donnée par courrier.**

Les modèles de courrier sont à disposition dans le guide des démarches administratives accessible auprès des responsables de service.

D. TERRILLON, Attachée d'Administration Hospitalière ; Direction des Ressources Humaines

Grippe AH1N1 : le 1^{er} vacciné au CHAM



Petite devinette : Qui a l'honneur de porter le titre honorifique de "1^{er} vacciné Grippe AH1N1 du CHAM" ?



1^{re} piste : c'est un urgentiste (ça tombe sous le sens puisque le personnel des urgences fait partie des personnels hospitaliers considérés comme prioritaires pour cette vaccination. Mais ils ne sont pas les seuls, on note aussi les personnels de Réanimation et du pôle Femme-Enfant).

2^e piste : il se prénomme Jean.



Réponse : Il s'agit bien du Dr Jean SPADARO !

Nous rappelons l'absolue nécessité pour le personnel soignant du CHAM de se faire vacciner : pour se protéger, protéger sa famille et protéger le patient.

La Direction Générale

Noël des enfants

La séance de cinéma de l'Arbre de Noël se déroulera le mercredi 16 décembre à l'Alticiné. N'oubliez pas d'aller retirer vos cartons d'invitation auprès de Mme KEDINGER, bureau n°4 de la DRH, entre le 1^{er} et le 4 décembre. **Ces cartons sont indispensables pour accéder à la salle de projection.**

Le comité de rédaction du CHAM'Info vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

